

COM'actu

#04

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ

Juillet 2019

focus

P. 4 à 11

Saint-Flour Communauté, partenaire des communes



DOSSIER

P. 15 à 19

Jeunesse : garantir les mêmes services pour tous



Saint-flour
COMMUNAUTE

AUBRAC
PIERREFORTAIS
PLANÈZE TRUYÈRE
CALDAGUÈS MARGERIDE





Alors que les élus communautaires ont voté à l'unanimité le budget primitif 2019 présenté dans votre COM'actu de l'été, de nouvelles perspectives s'ouvrent déjà pour notre territoire.

Aujourd'hui, les projets que nous avons co-construits se concrétisent pour notre jeune intercommunalité qui écrit les pages d'un avenir partagé. Nous y travaillons ensemble en nous dotant des outils nécessaires pour mieux répondre aux besoins des habitants, des communes et de l'ensemble des acteurs économiques et sociaux : développement de l'emploi, organisation des services de proximité, préservation de notre environnement remarquable, actions en faveur de la culture, de la jeunesse....

Saint-Flour Communauté souhaite aussi faire bénéficier ses communes de synergies nouvelles en renforçant nos partenariats et en ouvrant notre territoire à des échanges concrets avec les territoires voisins et notamment avec la métropole clermontoise.

Traversée par l'axe A75, notre communauté de communes a la chance de se situer à moins d'une heure de la métropole clermontoise. Cette proximité peut favoriser des échanges entre Saint-Flour Communauté et Clermont Auvergne Métropole autour de thématiques complémentaires, à l'exemple des projets alimentaires territoriaux portés par chacune des collectivités. Une collaboration inter-territoriale « urbain-rural » est à imaginer en matière de mobilité, de développement économique et touristique et de politique culturelle... Un contrat de réciprocité écrit pour trois ans nous permettra d'engager de réelles coopérations et de

renforcer la promotion de ce qui fait l'identité de la Margeride, de la vallée de la Truyère, du Pierrefortais, du Caldaguès, de la Planèze ou du site patrimonial remarquable de Saint-Flour.

Grâce à une convention prochainement signée avec le Parc Naturel Régional (PNR) de l'Aubrac, notre intercommunalité s'ouvre aussi vers le sud Cantal et les départements voisins. Avec des actions communes autour d'enjeux stratégiques pour l'attractivité de nos bourgs et de nos villages, cette convention témoigne de la volonté des élus de travailler ensemble, au-delà des frontières administratives, pour le développement local.

Enfin, en inscrivant Saint-Flour Communauté comme acteur majeur de la transition énergétique qui sera portée par le Syndicat des Territoires de l'Est Cantal (SYTEC), les élus ont souhaité s'associer à Hautes Terres Communauté pour poursuivre la réflexion initiée dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et préparer le territoire aux grands enjeux de demain avec l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) commun.

Dans quelques jours, nous aurons l'immense plaisir d'accueillir une étape du Tour de France qui donnera un coup de projecteur exceptionnel dans le monde entier sur Saint-Flour, Garabit, la vallée de la Truyère et l'Aubrac. Vous pourrez prendre connaissance dans ce magazine du programme détaillé de cet événement international et des animations qui seront proposées les 14 et 15 juillet prochains.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été et vous assure de mon fidèle dévouement.

Bien cordialement,

Pierre JARLIER
Président de Saint-Flour Communauté

SOMMAIRE

focus

Saint-Flour Communauté, partenaire des communes P. 4 à 11



finances

Le budget 2019 tourné vers l'investissement P. 12 à 14



DOSSIER

Comment Saint-Flour Communauté agit pour les jeunes ? P. 15 à 19



tourisme

Des projets de valorisation de sites touristiques P. 23 et 24



4 pages spéciales

TOUR DE FRANCE
15 JUILLET 2019
SAINT-FLOUR, VILLE DÉPART

Coup d'oeil sur les animations prévues sur le territoire de Saint-Flour Communauté à l'occasion du passage de la Grande Boucle !



Suivez l'actualité de Saint-Flour Communauté sur la page Facebook, la page Twitter et sur le site Internet



Impression réalisée sur un papier certifié PEFC garantissant le respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts.



COM'actu #04 - Juillet 2019 - Magazine édité par Saint-Flour Communauté : Village d'entreprises - Z.A. du Rozier-Coren - 15100 SAINT-FLOUR
Directeur de la publication : Pierre JARLIER - **Conception** : Saint-Flour Communauté - **Mise en page** : Cédric MUREZ - **Rédaction** : Benoît PARRET, Cédric MUREZ, Emmanuelle BAUDIN - **Crédits photographiques** : Benoît PARRET, Cédric MUREZ, Christelle FOURNET, Virginie STADELMANN, JF Ferraton, Jérôme CHABANNE, Joël GASTAL, Anthony CAPRIO, Céline RIEUTORT, Éloïse PARCAY, Parmohamed Hassan de Pixabay (infographie budget), cabinet d'architectes TRINH&LAUDAT, Centre hospitalier de Saint-Flour, Jean-Marie COLLAVIZZA, Michèle LEPROUST, Association Éclat (affiche festival de théâtre de rue d'Aurillac), Frédéric LARREY, Pierre SOISSONS, Musée d'Anterrieux, Hervé VIDAL, Aurélie POUMEYROL - **Infographie budget** : Cédric MUREZ ; Instrumentiste, oiseaux, bouée avec eau, table de travail avec PC : Freepik.com ; Viaduc de Garabit : Justine GOUAZÉ - **Impression** : La Dépêche d'Auvergne - 15100 SAINT-FLOUR - **Tirage** : 12 000 exemplaires - **Distribution** : La Poste. ISSN en cours.

COLLECTE DES DÉCHETS : évoluer pour anticiper les contraintes de demain

Soucieux de limiter la pression fiscale sur les ménages, les élus communautaires ont décidé d'engager une réflexion tendant à réorganiser le service de collecte des déchets ménagers. En effet, la hausse votée par le Parlement de la *Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)* jusqu'en 2025 nécessite un travail d'optimisation des moyens humains et techniques aujourd'hui mobilisés. Dans ces conditions, les élus et les agents travaillent, depuis plusieurs mois, pour définir ensemble les modifications à apporter à l'organisation de la collecte afin de maintenir la qualité du service rendu et contenir le taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Durant cet été, une expérimentation sera menée sur tout le territoire. La mobilisation de chacune et chacun d'entre nous, aux côtés des agents de la collecte, rendra la tâche plus facile en respectant les consignes de tri. Les lieux de départ des collectes à savoir Pierrefort, Chaudes Aigues, Saint-Flour et Ruynes-en-Margeride demeurent inchangés. En septembre, une évaluation sera réalisée afin de décider des ajustements nécessaires. Pendant cette phase, Saint-Flour Communauté vous remercie pour votre mobilisation et votre compréhension.



RENCONTRE AVEC LES ÉLUS D'YTRAC : le complexe sportif intercommunal pris en exemple

La commune d'Ytrac souhaite aménager un complexe multi-générationnel spacieux afin d'être en capacité d'accueillir des événements sportifs, culturels ou associatifs (quines, lotos, etc). Pour anticiper cette réalisation d'envergure, Roland CORNET, Maire de cette municipalité du bassin d'Aurillac, et son équipe municipale ont visité au début de l'année le complexe sportif intercommunal de Saint-Flour, ouvert depuis novembre 2013. L'occasion à la fois de prendre la mesure de la qualité des équipements sportifs sanflorains, raisonnés et dimensionnés pour répondre aux besoins des associations sportives, et de comprendre les rouages d'une telle maîtrise d'ouvrage.

Saint-Flour Communauté et Clermont Auvergne Métropole vont signer un contrat de réciprocité

À travers cette démarche de coopération et d'alliance des territoires préconisée par le comité interministériel aux ruralités (CIR) du 13 mars 2015 se dessine une véritable mise en réseau des territoires. En effet, les contrats de réciprocité ont pour objet de construire des accords stratégiques entre territoires urbains et ruraux pour développer la coopération, renforcer les solidarités et contribuer ainsi à l'équilibre et à la cohésion territoriale.

Pour la période 2019-2021, la Métropole Clermont Auvergne et Saint-Flour Communauté souhaitent, à travers un contrat de réciprocité, apporter des réponses aux besoins des habitants et des acteurs socio-économiques qui vivent, se déplacent et échangent en ignorant les frontières administratives. L'objectif de ce contrat est de mettre en œuvre, dans le respect des compétences de chacun, des projets et des solutions opérationnelles aux problématiques quotidiennes sur des axes clairement identifiés comme étant porteurs d'enjeux communs, à savoir : le développement économique et touristique, la culture et la jeunesse, les mobilités ou encore l'environnement et la transition énergétique.



Au service de NOS COMMUNES: renforcer une étroite COLLABORATION

Saint-Flour Communauté est partenaire des communes dans de nombreux domaines le montage des dossiers, fonds de concours, mutualisation des moyens... : autant de du projet commun des élus de Saint-Flour Communauté qui en débattent lors des

pour accompagner leur développement et leurs projets. Urbanisme, ingénierie pour dispositifs qui permettent d'agir aux côtés des communes. La concertation est le socle Conférences des Maires.

URBANISME Pour les communes : un service commun pour l'instruction des autorisations d'urbanisme



Depuis 2015 - et le désengagement de l'État -, la communauté de communes s'est dotée d'un service pour instruire les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, certificat d'urbanisme...) pour le compte des communes du territoire disposant déjà d'un Plan Local d'Urbanisme ou d'une carte communale. Un choix réalisé pour maintenir un service d'instruction sur le territoire dans un souci de proximité pour les habitants.

En 2018, ce service a été renforcé en intégrant une collaboration avec Hautes Terres Communauté. Ce service instruit en effet les autorisations pour le compte de 9 communes de cet EPCI.

Pour les habitants, rien ne change : le dossier continue d'être déposé en mairie, car seul le Maire est compétent pour signer. La commune collabore ensuite avec Saint-Flour Communauté pour instruire les dossiers.

Avant d'effectuer leur projet, les particuliers peuvent, s'ils le souhaitent, obtenir des conseils sur les démarches et le montage des dossiers auprès des agents du service Urbanisme :

- au village d'entreprises du Rozier-Coren, siège de la Communauté de communes,
- sur rendez-vous, 1 fois par mois, lors de permanences dans les Maisons de services (MSAP) à Chaudes-Aigues et Pierrefort

Informations : 04 71 60 71 56

Un PLUi engagé pour définir le territoire de demain

Le 8 octobre 2018, Saint-Flour Communauté a engagé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur l'ensemble de son territoire. Ce document a pour objectif de définir des règles d'urbanisme adaptées aux spécificités (architecturales, paysagères, environnementales...) de chaque commune. Le PLUi doit, à terme, se substituer aux documents en vigueur dans les communes : Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), Plans d'Occupation des Sols (POS) ou Cartes Communales. Le projet en est aujourd'hui à la compréhension des enjeux. Vous pouvez participer en relayant vos observations à travers le registre de concertation.

- registre papier au siège de Saint-Flour Communauté, dans les Maisons de Services Au Public (MSAP) et dans les 53 mairies du territoire de Saint-Flour Communauté
- registre sous forme numérique sur le site Internet de Saint-Flour Communauté

En savoir plus sur le PLUi ? Consultez la plaquette d'information, disponible en mairie et sur le site Internet.



SOUTIEN FINANCIER / Fonds de concours et aides aux édifices culturels

► Un soutien direct aux communes

En 2019, Saint-Flour Communauté consacre 285 000 € de son budget en fonds de concours pour accompagner les communes dans leurs projets de réalisation d'équipements. Cela concerne des projets communaux ayant un rayonnement intercommunal : rénovation de la piscine de Chaudes-Aigues (37 000 €) ; centre d'hébergement Les Aygues à Ruynes-en-Margeride (121 000 €), centre d'hébergement Chantarisa à Coltines (120 000 €) et extension de chambres d'hôte à Rezenières (7 000 €).

► Un soutien aux édifices culturels

Depuis la loi de 1905, les communes sont propriétaires des édifices culturels. Or, bien souvent, les capacités budgétaires de nos communes ne permettent pas de faire face au besoin de financement de restauration des églises. Cela est encore plus vrai quand elles ne sont pas classées et qu'elles ne peuvent alors prétendre aux aides classiques des *Monuments historiques*.

Forts de ce constat, les élus communautaires ont décidé de mettre en œuvre un règlement d'aide financière, en complément des actions de valorisation du patrimoine local menées par le Service du Pays d'Art et d'Histoire. En 2018, ont bénéficié de ce soutien les églises Saint-Sébastien de Lorcières (12 000 €) ; Sainte-Christine de Saint-Flour (9 000 €) ; Sainte-Agathe de Sainte-Marie (12 000 €) ; Saint-Laurent de Tiviers (9 000 €) ou de Védrières-Saint-Loup (9 000 €).

SOUTIEN TECHNIQUE / Une aide dans le montage des dossiers

Saint-Flour Communauté met régulièrement ses moyens humains et techniques au service des communes. Elle fait ainsi bénéficier celles-ci de l'expertise et des compétences de ses équipes pour l'analyse, le montage des dossiers et la recherche de financement. Des rencontres régulières avec les secrétaires de mairie viendront compléter ces échanges de bons procédés.

SOUTIEN ÉVÉNEMENTIEL / Mise à disposition de structures bâchées

Saint-Flour Communauté possède 8 structures bâchées de 6 m x 12 m. Elle les met à disposition des communes pour l'organisation de leurs manifestations à des tarifs adaptés. Ces structures sont installées par l'intercommunalité avec les agents communaux. Réservations auprès des services techniques intercommunaux au 04 71 23 94 52.

CONFÉRENCE DES MAIRES : la concertation des élus au cœur de l'intercommunalité



La Conférence des Maires de Saint-Flour Communauté est une instance de concertation indispensable au bon fonctionnement de l'intercommunalité. En effet, les Maires des communes membres peuvent y débattre des principales orientations stratégiques à donner à des projets partagés. Ainsi, en 2019, les élus se sont réunis à plusieurs reprises pour évoquer divers sujets :

- **Le 11 février** : Élaboration du PLUi, rencontre avec les représentants de la délégation régionale d'Orange.
- **Le 1^{er} avril** : présentation par la Régie Auvergne Numérique ; projet de contrat de

progrès territorial des affluents de la Truyère.

- **Le 6 mai** : les nouvelles compétences du SYTEC en matière de transition énergétique, pour construire un Pôle d'équilibre territorial avec Hautes Terres Communauté ; l'organisation du service de collecte.

Ces temps d'échanges et de concertation sont indispensables et permettent de définir la feuille de route communautaire.

Avant la trêve estivale, les Maires auront l'occasion de se réunir à nouveau pour débattre d'autres sujets liés à l'habitat notamment. La Conférence des Maires permet d'entendre la voix des communes et de relayer leurs attentes auprès des interlocuteurs concernés.

Pierre JARLIER

Président de Saint-Flour Communauté



“ La Conférence des Maires nous permet de travailler main dans la main avec toutes les communes pour répondre au mieux aux attentes de la population. Nous allons renforcer cette mise en commun de moyens pour accompagner les initiatives et les projets communaux. ”



Retrouvez-nous sur Facebook !

Chaque semaine, une photographie de commune appelant une anecdote est diffusée... Serez-vous nous dire de quelle commune il s'agit ?

La parole aux élus...

À propos de : Fonds de concours intercommunal pour la rénovation de la piscine de Chaudes-Aigues

René MOLINES

Maire de Chaudes-Aigues
Vice-président de Saint-Flour Communauté



L'investissement pour la restauration de la piscine était trop important pour les finances de la commune. Le fonds de concours de Saint-Flour Communauté a été décisif pour engager le projet en nous permettant d'atteindre 80% de subvention avec les autres partenaires de cette opération.

À propos de : Ingénierie assurée par les services de Saint-Flour Communauté pour l'aménagement du lac de Belvezet de Tiviers

Éric GOMESSE

Maire de Tiviers



La Communauté de communes s'est agrandie, ce qui lui permet d'être un partenaire encore plus fort des communes. Pour le lac de Belvezet, nous avons bénéficié des conseils des équipes techniques pour monter le projet (ingénierie, démarches administratives et recherche de subventions). C'est un vrai plus pour le développement de nos communes.

À propos de : Restauration du petit patrimoine par les services techniques intercommunaux à la fontaine de Toularic

Louis NAVECH

Maire de Jabrun

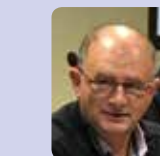


L'intervention des équipes de la communauté de communes nous a permis de restaurer la fontaine de Toularic en réduisant les coûts et en simplifiant l'organisation du chantier. C'est un atout pour les communes avec une grande réactivité des équipes, qui ont plusieurs compétences à nous proposer.

À propos de : Animations culturelles apportées sur les communes

Pierre SÉGUIS

Maire de Sainte-Marie



L'action de Saint-Flour Communauté en matière culturelle permet d'apporter de l'animation dans les communes. L'installation de certaines œuvres de la biennale *Chemin d'art* et les ateliers proposés par le Pays d'art et d'histoire ont participé l'été dernier à faire connaître notre commune et à mobiliser la population locale. Des temps d'échanges appréciés par tous.

Au service de la POPULATION et du CADRE DE VIE : priorité à la PROXIMITÉ

Avec un futur réseau constitué de quatre Maisons des Services Au Public (MSAP), dont deux Communauté assure un accès facilité aux services de proximité pour un accompagnement aux publics indispensable pour une meilleure cohésion sociale et territoriale.



MAISONS DE SERVICES Vers la mise en œuvre d'un réseau pertinent de services de proximité pour accompagner les publics

Saint-Flour Communauté œuvre pour garantir l'accès des services au public dans tout le territoire. La communauté de communes s'implique aussi pour faciliter le parcours des usagers dans leurs différentes démarches (informations, droits, administration).

Céline CHARRIAUD

Vice-présidente de Saint-Flour Communauté en charge des services aux publics



“ Notre démarche dépasse la simple mise en place d'un réseau de Maisons de Services Au Public (MSAP). Nous veillons aujourd'hui à créer des lieux ouverts et connectés. Nos agents sont formés auprès de nos partenaires pour orienter efficacement les usagers. Nous souhaitons maintenant aller plus loin en proposant également un accompagnement numérique aux usagers désorientés face aux démarches administratives toujours plus nombreuses à réaliser sur Internet. ”

2 213 806 €

Montant prévisionnel des dépenses pour l'aménagement de deux nouvelles Maisons de Services Au Public

Les chantiers à Neuvéglise-sur-Truyère et Ruynes-en-Margeride sont en cours. Ces deux nouveaux lieux de services ouvriront dans les prochains mois. Le personnel sera mutualisé et les services seront regroupés en un même lieu (médiathèque, agence postale, office de tourisme, accompagnement administratif...). Un choix de fonctionnement qui permettra de rationaliser les charges.



Le maillage des Maisons des Services Au Public (MSAP) sur le territoire s'opère. Ces MSAP sont des lieux qui garantissent un accès plus facile aux services publics et qui permettent de bénéficier d'un accompagnement concret.

Pour un accompagnement individualisé des usagers

Depuis le mois de mai, Saint-Flour Communauté a missionné Élodie GAUTHIER pour assurer un

accompagnement individualisé des usagers, dans le cadre du Contrat de cohésion sociale. Son rôle : faciliter le parcours de l'accès aux droits, offrir une réponse adaptée aux publics et les guider dans les démarches administratives de plus en plus dématérialisées.

Aujourd'hui, elle est présente dans les MSAP de Chaudes-Aigues et de Pierrefort à raison de deux jours par semaine. Demain, elle viendra à votre rencontre à raison d'une journée par semaine dans les quatre MSAP.



Du 7 au 12 octobre 2019, les Maisons des services au public (MSAP) de Saint-Flour Communauté participeront à la Semaine nationale des MSAP. Rendez-vous donc pour connaître le fonctionnement et découvrir les offres qui y sont proposées.

Des ateliers thématiques avec les associations

Parallèlement, des ateliers thématiques sont initiés dans les MSAP. Saint-Flour Communauté anime par exemple des ateliers collectifs sur la mobilité avec les clubs des aînés ruraux. Des moments d'échanges privilégiés qui balayent l'ensemble de l'offre existante en matière de mobilité et donnent des clés pour utiliser le meilleur moyen de locomotion sur le territoire.

Les salles multimédias et de réunion des Maisons des services sont également mises à disposition des acteurs locaux et associations. À titre d'exemple, les associations Familles Rurales de Pierrefort et Intergénération Caldaguès-Aubrac ont déjà organisé des cycles d'ateliers informatiques, pour faciliter l'accès au numérique.



Des secrétaires de mairie informés sur les services dans les MSAP

En juin, Saint-Flour Communauté a initié des sessions de découverte à l'adresse des secrétaires de mairie des territoires de Pierrefort et Chaudes-Aigues, pour que ces derniers puissent être en mesure de rediriger les publics vers les Maisons des services, où les usagers peuvent bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches ou encore profiter des équipements numériques.

COHÉSION SOCIALE Le défi de faire rimer mobilité, proximité et solidarité



Avec plusieurs partenaires, la communauté de communes déploie les services pour renforcer la cohésion sociale sur son territoire et apporter les meilleures réponses aux contraintes des habitants.

Pouvoir se déplacer facilement

L'amélioration de la mobilité est intégrée dans le Contrat de cohésion sociale. Différents services existent d'ores et déjà en la matière : transport scolaire accessible à tous dont la gestion est confiée, par la Région, à Saint-Flour Communauté ; transport à la demande (TAD Mouv'Pass) ; bus urbain Floribus à Saint-Flour ; aires de covoiturage ; navettes vers certains centres de loisirs ; aide aux transports en faveur des écoles dans le cadre des activités scolaires ; harmonisation d'une aide pour le permis de conduire...

Les nouvelles modalités sont intégrées dans la réflexion.

Pour aller plus loin, la communauté de communes va mettre en place une plateforme de mobilité, permettant aux usagers d'utiliser le numérique pour choisir l'offre de transport la plus adaptée pour leurs déplacements.



Assurer un lien avec tous les publics

En matière de proximité, l'action de Saint-Flour Communauté passe notamment par le maintien à domicile des publics les plus fragiles (personnes âgées, en situation de handicap, en incapacité temporaire...), à travers plusieurs actions fortes : portage de repas ; création de logements adaptés ; accompagnement aux aidants familiaux ; intervention auprès des commerces de proximité ; accueil en Maisons des services.



Martine GUIBERT

Vice-présidente de Saint-Flour Communauté en charge du Contrat de cohésion sociale



“ Notre Contrat de cohésion sociale est effectif sur le territoire. L'objectif est d'organiser nos services pour que chaque famille, quelle que soit sa destination, puisse se déplacer librement, réaliser ses démarches facilement et accéder aux produits de première nécessité. ”

Au service de l'ÉCONOMIE : soutenir les ENTREPRISES dans leurs projets

De nombreuses entreprises poursuivent leur développement sur les zones d'activités intercommunales. Pour les accompagner dans leur recrutement et anticiper les besoins à venir, la communauté de communes engage un dispositif de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale (GPECT).



Zone de Neuvéglise-sur-Truyère

NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE : Les travaux d'aménagement de l'extension de la zone d'activité ont eu lieu en début d'année. L'accès à la route départementale 921 a été réalisé. La construction de la nouvelle coopérative laitière de la Planèze est en cours.

SAINT-GEORGES : Autos République ouvrira son nouveau garage cet automne sur la zone d'activité du Crozatier.

SAINT-FOUR : Le parc régional d'activités du Rozier-Coren voit, quant à lui, la construction d'un pôle logistique de France Boissons. À proximité de la zone, vers Fromental, le garage automobile des Orgues a débuté les travaux de terrassement.

USSEL : Sur la zone de Luc d'Ussel, Saint-Flour Communauté vient de procéder à l'aménagement de la voirie avec la réalisation des enrobés. Trois lots ont déjà été vendus sur ce site placé à proximité de la route départementale 926 entre Saint-Flour et Murat. Deux entreprises y sont désormais installées.

CHAUDÈS-AIGUES : Deux entreprises ont pour projet de s'installer sur la zone du Rouchar.

PIERREFORT : L'étude d'extension de la zone de l'Aubrac va être lancée. Il s'agira d'aménager deux hectares.

RUYNES-EN-MARGERIDE : Deux projets d'implantation sont à l'étude sur la zone de Belvezet.



Zone du Crozatier à Saint-Georges



Zone de Rozier-Coren à Saint-Flour



Zone du Luc d'Ussel

EMPLOIS Une Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale (GPECT) pour favoriser le recrutement et renforcer l'attractivité économique

Avec un taux de 4,8 % de chômage, notre bassin économique affiche une situation de quasi plein emploi. Cependant, de nombreuses entreprises ainsi que des administrations publiques peinent à recruter. À cela s'ajoutent des problèmes de mobilité ou de logement pour faire venir des personnes de l'extérieur.

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT) a pour objectif de mettre en cohérence les besoins d'emplois et de métiers et les ressources en termes de salariés et de compétences.

Cette démarche est portée par Saint-Flour Communauté (action inscrite dans

le Contrat de cohésion sociale 2017-2020) et Hautes Terres Communauté, en lien étroit avec les services de l'Etat et notamment la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) et soutenue par le fonds européen LEADER.

Confiée à 2A Territoires, bureau d'études spécialisé en ressources humaines, la GPECT vise deux objectifs : établir un diagnostic de la situation de l'emploi, dans le cadre d'une approche multisectorielle d'une part ; définir un plan d'actions territorial visant à apporter des réponses concrètes, cohérentes et coordonnées d'autre part.



Sur Facebook, rendez-vous sur « Les jobs sur Saint-Flour Co »

Depuis 2017, Saint-Flour Communauté administre le groupe « Les jobs sur Saint-Flour co ». Cette page totalise aujourd'hui plus de 2000 membres et publie quotidiennement des annonces d'emploi de particuliers et d'entreprises.

Contact : service Communication de Saint-Flour Communauté

Accompagner les ARTISANS et les COMMERÇANTS dans leurs investissements

Saint-Flour Communauté accompagne avec l'Europe (LEADER) et l'État (FISAC) les projets d'investissement portés par les entreprises de proximité commerciales, artisanales et de services.

Aujourd'hui, 35 entreprises à l'échelle du Pays de Saint-Flour Haute-Auvergne (*) ont déjà bénéficié de ce dispositif incitatif pour des opérations de modernisation ou d'acquisition de matériel. Zoom sur quatre bénéficiaires de Saint-Flour Communauté.

31 janvier 2020 C'est la date butoir pour profiter de ce dispositif d'aides, date à laquelle il faudra que le porteur de projets ait financé et terminé son opération.



Franck GRECO

SAINT-FOUR Bar-restaurant « Le Médiéval »

Modernisation de la salle avec nouveau mobilier : « grâce aux aides, j'ai mis en œuvre le projet que j'ai en tête depuis 2017. C'est comme si j'ouvrais un nouveau commerce ! »



Grégory PICHOT

LORCIÈRES SARL Charpentes du Nipalou

« J'avais prévu d'investir. Avec les aides, j'ai investi plus ! » Raboteuse, ponceuse, plieuse et palonnier à ventouse permettent aujourd'hui de gagner du temps dans l'activité.

Les aides financières sont allouées aux commerçants et artisans pour permettre de valoriser leur activité et améliorer les conditions de travail.

Elles accompagnent les investissements parfois onéreux d'optimisation d'agencement, de modernisation de locaux, d'achat de matériel neuf...

Montant de dépenses éligibles : minimum 10 000 € HT.

Pour pouvoir en bénéficier : l'entreprise doit avoir un an d'activité, être inscrite au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés, être à jour des obligations sociales et fiscales et avoir un chiffre d'affaires n'excédant pas 1 million d'euros HT par an.

Un chiffre : 43 000 €

Montant total des aides apportées par Saint-Flour Communauté grâce à ce dispositif en faveur de 23 entreprises du territoire.

Détails sur ces 4 nouveaux bénéficiaires : www.saint-flour-communaute.fr

AIDES FINANCIÈRES

Tout projet soutenu peut recevoir une subvention correspondant jusqu'à **40 % du montant de la dépense éligible** (plafonnée à 75 000 € de dépenses)

32 % de Fonds LEADER

4 % du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC)

4 % de subvention de Saint-Flour Communauté



VOS INTERLOCUTEURS

Pour connaître votre éligibilité et bénéficier d'un accompagnement :

Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)
04 71 45 40 40

Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA)
04 71 45 65 00

Pays de Saint-Flour Haute-Auvergne
04 71 60 39 78

* Le dispositif s'adresse aux entreprises immatriculées dans le périmètre du programme (territoires de Pays de Saint-Flour Margeride, Planèze et Pierrefort-Neuvéglise, Hautes Terres Communauté). Les communes de Caldaguès-Aubrac sont intégrées au GAL Aubrac-Olt-Causse. Les entreprises situées sur ce territoire peuvent solliciter cette structure pour évaluer l'éligibilité de leur projet. Contact : Émilien SOULENQ - 05 65 48 19 11 - e.soulenq@projet-pnr-aubrac.fr

Au service de l'ENVIRONNEMENT: des outils d'action pour notre BIODIVERSITÉ

La préservation de l'environnement et des ressources naturelles représente un enjeu écologique majeur pour les générations futures. Avec un projet ambitieux, aux côtés de nombreux partenaires, Saint-Flour Communauté se dote des outils pour apporter sa contribution en faveur de la biodiversité, des milieux naturels et aquatiques, des espèces menacées et remarquables. Une mobilisation relayée par des opérations de sensibilisation, auprès des élus, du grand public et, en particulier, des plus jeunes.

CONTRAT DE PROGRÈS TERRITORIAL

Un programme d'actions établi pour 5 ans

Outil de gestion et de protection des milieux aquatiques proposé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, le Contrat de progrès territorial des affluents de la Truyère vise la réduction des pressions locales responsables de la dégradation des milieux aquatiques. Sur notre territoire, le périmètre du Contrat de progrès territorial couvre les bassins des affluents rive droite de la Truyère cantalienne à partir de son entrée dans le Cantal, jusqu'au barrage de Sarrans (plus l'Arcomie en rive gauche).

Après une phase de diagnostic élaborée sur 585 km de cours d'eau permanents, ce qui a permis d'identifier les secteurs d'intervention, le Contrat va rentrer dans sa phase active. L'objectif est d'améliorer et maintenir l'état écologique des cours d'eau, par la mise en œuvre d'actions ciblées.

À Saint-Flour Communauté, Sigrid CHILE, animatrice du Contrat de progrès territorial des affluents de la Truyère, a été secondée par Coralie DUBOURGNON et Gautier FRIC, techniciens rivières, pour établir le diagnostic et le programme d'actions, en concertation avec les partenaires techniques et financiers (Agence de

l'eau Adour-Garonne, FEDER, Conseil Régional, Conseil départemental, Fédération de pêche, Conservatoire des Espaces Naturels Auvergne (CEN), AAPPMA de Saint-Flour).



Les 6 axes stratégiques du programme d'actions

Restauration et maintien du fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau

Préservation de la biodiversité et des habitats dans un contexte de changement climatique

Gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau

Valorisation des rivières du territoire

Sensibilisation, communication, gouvernance et animation du Contrat de progrès territorial

Organisation territoriale autour de la Truyère

REPÈRES

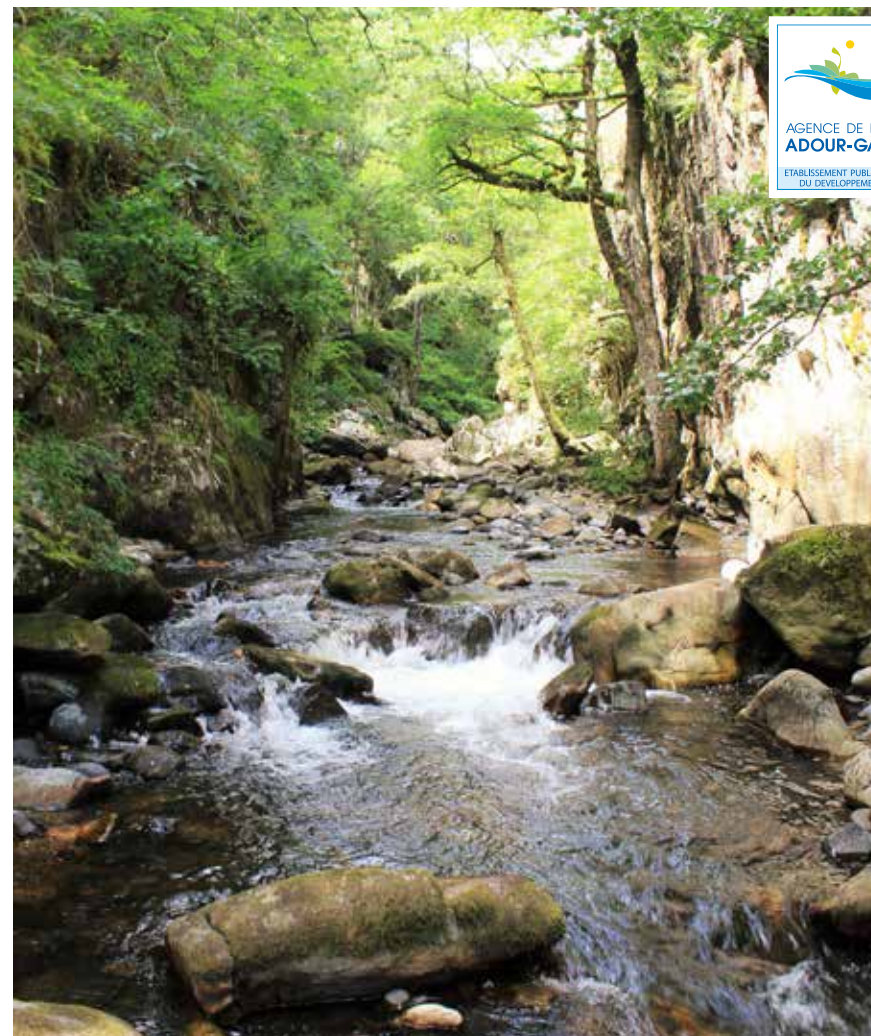
943 km², superficie totale du périmètre, dont 1 115 km de linéaire de cours d'eau

45 communes concernées par le périmètre (dont 38 sur Saint-Flour Communauté)

5 153 920 € Montant global pour réaliser les actions prévues dans le Contrat sur 5 ans



COM'actu ●● 10 ●● #04 - Juillet 2019



Pierre JARLIER

Président de Saint-Flour Communauté



“ Ce contrat doit permettre de préserver les milieux aquatiques sur la Truyère et ses affluents. C'est un outil qui sera très utile à notre démarche engagée pour la mise en valeur de la vallée de la Truyère. ”



Saint-Flour Communauté a déjà engagé certaines actions de ce contrat. Restauration de la continuité écologique sur l'Ander, suivi de la qualité des eaux (prélèvements pour analyse), sensibilisation à la préservation des milieux aquatiques auprès du jeune public (TAP). Elle procède à la lutte contre les plantes exotiques envahissantes (Renouée du Japon et Balsamine de l'Himalaya), comme on peut le voir sur la photographie.

NATURA 2000 Quatre sites pour préserver nos milieux naturels

Saint-Flour Communauté est engagée dans le réseau européen Natura 2000. Elle est la structure porteuse de quatre sites : deux au titre de la Directive "Oiseaux" et deux au titre de la Directive "Habitats Faune Flore".



À travers le réseau européen Natura 2000, Saint-Flour Communauté mène des actions en faveur de la biodiversité tout en tenant compte des activités humaines, pour préserver les habitats naturels d'intérêt patrimonial. Ces derniers sont essentiels pour conserver sur notre territoire une faune et une flore exceptionnelles.

Agriculture et biodiversité : le double enjeu des haies

Une opération de replantation des haies fait par exemple partie de ces actions. La composition végétale d'une haie protège les sols et offre un abri pour la petite faune sauvage. En collaboration avec l'EPL des Hautes-Terres et la Mission Haies Auvergne, 2,5 km de haies ont été reconstituées avec 2 500 arbres et arbustes d'essences locales. Ce travail s'est réparti sur huit exploitations agricoles.

L'opération est financée par l'Agence de

l'eau Adour-Garonne. Sous la conduite des lycéens, les écoliers de Tanavelle ont mis la main à la pâte dans le cadre de l'opération « 1 arbre pour la vie ». L'objectif est d'atteindre 12 km de haies sur trois ans.

Moule perlière : la Truyère, site d'exception

La Truyère abrite potentiellement, avec ses affluents lozériens de la Rimeize et le Triboulin, la moitié de la population française de moules perlières (environ 100 000 individus). L'espèce est classée « en danger critique d'extinction » à l'échelle nationale, ce qui fait du site, à cheval entre Cantal et Lozère, un site exceptionnel sur le plan de la biodiversité.

Saint-Flour Communauté est sollicitée par les services de l'Etat pour la rédaction du document d'objectifs du site Natura 2000 « Moule perlière de la Truyère Cantalienne » visant à concilier les activités humaines sur le site et la préservation de rivières naturelles. Une véritable richesse qui témoigne des bonnes pratiques locales à proximité des cours d'eau.

Guy MICHAUD

Vice-président de Saint-Flour Communauté en charge de la biodiversité

Président des Comités de pilotage Natura 2000



“ Avec cette démarche participative qui nous concerne tous, nous serons en mesure de concilier la mise en valeur de nos richesses naturelles avec notre développement local et nos activités humaines, économiques et touristiques. ”

“ Un bulletin d'informations pour tout savoir sur l'action portée par Saint-Flour Communauté avec le réseau Natura 2000. ”

En 10 pages, découvrez :

Actions de préservation des zones humides de la Planèze ; repérage des lieux de nidification des rapaces dans les Gorges de la Truyère ; inventaire et actions de protection de l'écrevisse à pattes blanches aujourd'hui menacée...

Infos : 04 71 60 53 70



COM'actu ●● 11 ●● #04 - Juillet 2019

Le BUDGET 2019 tourné vers l'INVESTISSEMENT

Adopté à l'unanimité (66 pour, 1 abstention), le budget général 2019 de Saint-Flour Communauté s'élève à 25 millions d'euros*. Le projet de territoire approuvé pour la période 2017/2020 verra, cette année, la concrétisation de nombreuses actions fléchées. Forte d'une situation budgétaire satisfaisante, notre Communauté de communes confirme sa dynamique économique et financière.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement se poursuit alors que plusieurs projets structurants voient le jour. Explications.

* Les budgets annexes représentent 22,8 millions d'euros.

Au titre du budget général, les dépenses de fonctionnement enregistrent une baisse de 339 939 €. Cette évolution s'explique par une maîtrise des coûts de fonctionnement de la collectivité soumise à de fortes contraintes budgétaires.

Concernant les taux d'imposition, les élus se sont engagés en faveur d'une stabilité. Les recettes fiscales sont à la hausse du fait de la revalorisation des bases. Si cela témoigne d'une dynamique économique certaine sur le territoire, cette augmentation est aussi due à la décision gouvernementale de lier bases locatives et inflation.

« Pour construire notre budget, les élus ont fait preuve d'une forte cohésion.

Malgré l'impact des baisses de dotations ces dernières années, nous avons stabilisé les taux d'imposition et maîtrisé l'évolution de notre dette à un niveau inférieur aux prévisions initiales. »

Pierre JARLIER

INFO + : La TEOM reste stable

Les élus ont maintenu les taux fixés en 2018 de la TEOM*, avec le lissage sur 10 ans. L'objectif est d'atteindre, à terme, 12,28 % sur l'ensemble du territoire.

* La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) permet de financer le fonctionnement du service de collecte des déchets ménagers, des déchetteries du territoire et le traitement des déchets assuré par le Syndicat des Territoires de l'Est Cantal (SYTEC).

Ne pas confondre TEOM avec TGAP qui va, elle, connaître une augmentation très sensible entre 2020 et 2025, passant de 24 € à 65 € la tonne.**

** La Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) est due notamment par le SYTEC dans le cadre de l'exploitation du centre d'enfouissement des Cramades sur les déchets ménagers et assimilés, enfouis chaque année, soit plus de 16 000 tonnes en 2018. Un effort très important doit donc être réalisé par tout un chacun pour renforcer le tri et diminuer les tonnages enfouis.

Un effort de gestion permanent

Le budget communautaire bénéficie aussi cette année, d'une hausse des ressources propres (+1,80%). Cette situation positive permet aux élus de limiter le recours à l'emprunt à 996 000 € et de maintenir à l'identique les taux de la fiscalité des ménages, tout comme celui de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

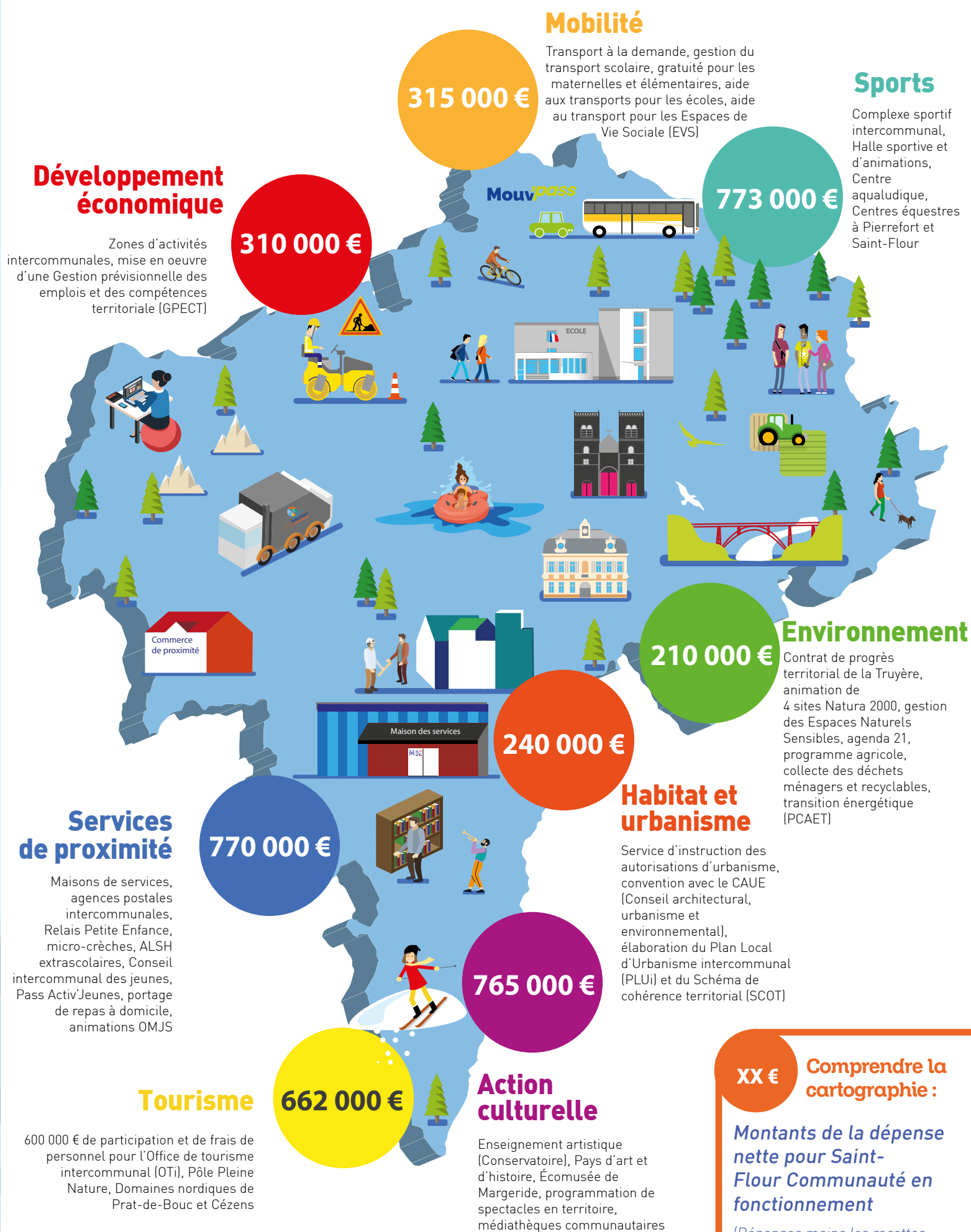
Les dépenses d'équipement s'élèvent cette année à 5 369 580 € permettant de soutenir l'activité des entreprises locales (voir p. 14).

Le Trésor Public : partenaire des collectivités sur le territoire de Saint-Flour Communauté

À l'occasion de la préparation budgétaire, nos services ont une nouvelle fois pu compter sur le soutien efficace du Trésor Public. C'est donc avec inquiétude que les élus de Saint-Flour Communauté ont appris que la Direction Générale des Finances Publiques a décidé de réorganiser en profondeur son réseau territorial d'ici 2022.

Alors que le maintien des services publics dans nos territoires ruraux est l'objet de fortes revendications de la part des citoyens, ce projet mettrait à mal le maillage territorial actuel. À l'heure de l'aménagement des Maisons de services aux Publics (MSAP) à Neuveglise-sur-Truyère et Ruynes-en-Margeride, le maintien des agents de la Trésorerie au sein de la MSAP de Chaudes-Aigues est indispensable pour faciliter l'accès à ce service de proximité.

Dans ces conditions, les élus demandent à l'État de pérenniser voire renforcer ses permanences, à l'exemple des Trésoreries, au cœur des communes membres de Saint-Flour Communauté.



Plus de 5 300 000 € de crédits nouveaux

EN CHIFFRES

1 453 000 €

Montant des subventions versées par nos partenaires que sont l'Union Européenne, l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département du Cantal



Programme agricole : expérimentation de récolte et d'implantation de semences de prairies naturelles.

Développement économique

Programme d'aides allouées aux commerçants et artisans dans le cadre du dispositif FISAC (dernière année) ;

Programme agricole (étude sur la Narse de Nouvialle, aides aux exploitations, travail sur la filière veaux fermiers....)



Un nid au milieu de la narse de Lascols ? Voilà un aperçu du projet de valorisation écotouristique programmé... (voir p. 23)

Attractivité

Aménagement d'un Parc Thermal à Chaudes Aigues ;

Engagement des travaux de réalisation d'un bâtiment d'accueil à Prat de Bouc ;

Poursuite de la politique de l'Habitat et du projet de Maison de l'Habitat ;

Réalisation des travaux d'amélioration du terrain de concours hippique intercommunal par la réalisation de tribunes ;

Études pour le bâtiment d'accueil à la station de pleine nature de Saint-Urcize



Aménagement du parc thermal à Chaudes-Aigues.

Extension de la Maison de santé à Neuvéglise-sur-Truyère.



Comment Saint-Flour Communauté agit pour les jeunes ?

DOSSIER

JEUNESSE : garantir les mêmes services partout

Saint-Flour Communauté s'engage activement pour une organisation des services enfance-jeunesse et petite enfance sur tout le territoire. Le maillage est déjà effectif avec les sept Accueils de loisirs répartis dans le périmètre intercommunal.

Ajoutons que l'offre de services se conforte avec le déploiement du Relais Petite Enfance (RPE) notamment et la mise en place prochaine d'un schéma d'organisation des services.

**Lumière sur...
les actions
conduites en
faveur des jeunes**

Le Relais Petite Enfance est devenu intercommunal (p. 16)

Sept Accueils de loisirs sur le territoire (p. 17)

L'OMJS, l'aide au permis généralisée et le CIJ (p. 18)

Un schéma territorial des services Enfance-Jeunesse (p. 19)

Des services pour ACCOMPAGNER les familles, l'enfance et la jeunesse

Soutenir et conseiller, préserver l'équilibre familial et l'intérêt de l'enfant, intervenir pour être en mesure de remplir l'ensemble de ces objectifs. Zoom sur le Relais Petite



RELAIS PETITE ENFANCE Un lieu d'informations et d'échanges devenu intercommunal

Depuis le début de l'année, Saint-Flour Communauté organise l'itinérance du Relais Petite Enfance (RPE) sur tout son territoire. Baptisé « caRAMe's », ce service s'adresse aux parents, futurs parents, assistant(e)s maternel(le)s et jeunes enfants (0-6 ans).



L'objectif du RPE est clair : informer, orienter et accompagner gratuitement tout autant les professionnels de l'accueil individuel du jeune enfant que les familles.

En effet, le RPE est avant tout un espace d'informations et d'accompagnement pour les parents, qui peuvent être guidés dans leur recherche du mode de garde approprié (individuel ou collectif) et participer à des ateliers d'animations dédiés pour leurs enfants.

Un lieu d'informations et d'orientation

C'est aussi un lieu pour les professionnels de l'accueil individuel du jeune enfant (assistant(e)s maternel(le)s).

Ces derniers peuvent glaner des informations sur leur agrément, leur statut, les dispositions réglementaires sur le contrat ou les congés, etc. ou encore bénéficier de formations gratuites.

Le RPE est complémentaire des structures collectives existantes (crèche de Saint-Flour, micro-crèches de Saint-Flour et de Pierrefort) et le fonctionnement à l'échelle du territoire est essentiel pour garantir la proximité et assurer une attractivité, notamment pour les nouvelles familles.



Un RPE devenu itinérant pour les animations

Présent au Centre social à Saint-Flour, le RPE investit aussi bien les salles des fêtes ou maisons des associations des communes du territoire que les Maisons des services. Il est déployé sur les communes de Chaudes-Aigues, Neuvéglise-sur-Truyère, Pierrefort, Ruynes-en-Margeride, Saint-Flour, Saint-Urcize, Talizat, Ussel et Val d'Arcomie.

Informations : 04 71 60 26 31
rpecaramels@saintflourco.fr

[Retrouver les informations :](#)

Page Facebook : RPE « caramels »

Site Internet : rubrique « Services à la population », onglet « Petite Enfance »



Un RPE adossé à des modes de garde collectifs

Comment faire garder les enfants en bas âge et continuer à exercer sa profession ? Voilà une question à laquelle sont forcément confrontés les parents au moment de choisir un mode de garde adapté à leur situation, qu'il soit collectif (micro-crèches, crèches...) ou individuel (assistant(e)s maternel(le)s).

Avec le Relais Petite Enfance, la communauté de communes se dote d'un dispositif destiné à maintenir le mode de garde individuel dans une logique de maillage territorial équilibré de l'offre, en complémentarité des modes de garde collectifs (micro-crèches, crèches, etc.)

Modes de garde collectifs :

► **À Pierrefort**, la Micro-crèche « Croque sourire » (accueil de 10 enfants simultanément)
Tel : 04 71 20 52 92

► **À Saint-Flour**, la Micro-crèche « Le Cocon sanflorain » (accueil de 10 enfants simultanément)
Tel : 04 71 60 91 34

► **À Saint-Flour**, la crèche multi-accueil municipale « Les Lutins sanflorains » (accueil de 43 enfants)
Tel : 04 71 60 09 59

au plus près des besoins des familles : Saint-Flour Communauté pilote plusieurs services Enfance et les Accueils de loisirs, qui sont présents partout sur le territoire.

ALSH Sept Accueils de loisirs sans hébergement pour les vacances partout sur le territoire

Pour offrir de vraies solutions aux familles en matière de loisirs tout au long de l'année, Saint-Flour Communauté développe sur son territoire sept Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) : Chaudes-Aigues, Margeride, Planèze, Pierrefort et Saint-Flour.



Les ALSH sont des structures de loisirs éducatifs pour les enfants de 3 à 12 ans. Les activités proposées sont diversifiées et respectueuses des rythmes de vie et des âges des enfants (activités manuelles, jeux d'intérieur ou d'extérieur, activités de détente ou de découverte, activités culturelles, sportives, artistiques ou scientifiques et techniques, etc.).

Les ALSH s'adressent à toutes les familles, quel que soit leur lieu de résidence. Chaque site propose un service de restauration.

Toutes les structures disposent d'un personnel d'encadrement diplômé

des métiers de l'animation (BAFA, BAFD, CAP « petite enfance »...) ou qualifié conformément aux règles en vigueur.

Saint-Flour Communauté a confié la gestion de ses ALSH à plusieurs structures et demande le respect d'un même cahier des charges :

- Planèze, Saint-Flour et Ruynes-en-Margeride : l'Office municipal de la jeunesse et des sports (OMJS) ;
- Chaudes-Aigues à l'ADMR ;
- Pierrefort à Familles Rurales.

Sans oublier à Saint-Flour l'ALSH « Ados » au Centre social et l'ALSH des « Petits Filous ».



Depuis l'été 2018, les enfants de 3 à 12 ans inscrits à l'ALSH de Saint-Flour évoluent confortablement à Besserette dans un bâtiment réhabilité aux normes énergétiques en vigueur, avec un bon niveau de performance acoustique.

EN CHIFFRES

816 enfants accueillis en ALSH en 2018 (soit 567 familles) dans les 6 ALSH (Margeride, Pierrefort, Planèze, Saint-Flour).

Ajoutons **85** ados reçus par l'ALSH « Ados » géré par le CCAS de Saint-Flour.

OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (OMJS) : un acteur incontournable qui oeuvre pour la jeunesse du territoire !

Saint-Flour Communauté attribue 77 000 € à l'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports (OMJS) pour cette année 2019.

Ce soutien contribue à l'action de l'OMJS en terme d'animation pour la jeunesse dans nos communes. À savoir : jeux et journées à thèmes dans les communes, mini-camps, structures gonflables, animation du Conseil Intercommunal des Jeunes, coordination du dispositif d'aides *Pass Activ'Jeunes*, soutien aux manifestations sportives (Traversée blanche, courses cyclistes *La Méridienne* et *L'Étape Sanfloraine*, Trail de la Cité du vent), appui aux associations, participation au fonctionnement des sentiers de VTT-FFC, coordination des plannings du complexe multisports, organisation des Trophées de l'OMJS.

Renseignements :

04 71 60 16 00
omjsstflour@gmail.com
www.omjs.fr



« L'OMJS s'impose comme la courroie de transmission du monde associatif sportif et des loisirs jeunesse. »

Marc POUQUET, président de l'OMJS.

L'équipe de l'OMJS : (de gauche à droite) Guillaume Delcelier (directeur), Alexis Sigoigne, Cindy Garrouste, Jérôme Payrat, Mathias Cussac. L'équipe est complétée d'Anthony Mendes et Samuel Hadjadj (services civiques).



MOBILITÉ DES JEUNES : Saint-Flour Communauté aux côtés des communes pour l'aide au permis de conduire

La mobilité est l'un des axes prioritaires d'actions du Contrat de cohésion sociale. Dans ce cadre, les élus membres de la Commission Action sociale ont proposé la mise en place d'une aide au permis de conduire, en soutien d'un financement communal. Cette aide de 400 € (200 € de la communauté de communes en plus des 200 € de la commune de résidence) sera attribuée aux candidats : âgés de 16 à 25 ans ; sous conditions de ressources ; en situation d'insertion professionnelle. Pour en bénéficier, il faut être inscrit et accompagné par la Mission Locale des Hautes-Terres (14 avenue de Besserette- 15100 SAINT-FLOUR - Tél. : 04 71 60 40 25).



CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES : une instance pour donner la parole aux jeunes !

En janvier 2019, Saint-Flour Communauté a installé sa première assemblée intercommunale de jeunes élus. Ce Conseil intercommunal des jeunes est composé de 17 élèves scolarisés de la 6^e à la 3^e, élus pour une durée de trois ans. Il est porté par la communauté de communes qui en confie l'animation à l'Office municipal de la jeunesse et des sports (OMJS). Depuis la séance d'installation, les jeunes élus se sont déjà rencontrés deux fois, lors des vacances scolaires. L'une des actions envisagées concerne la mise en place de boîtes à lire dans les communes. D'ici à la fin de l'année, les élus du CIJ seront également amenés à organiser un séjour à Paris pour comprendre le fonctionnement et le rôle des institutions françaises.

Vers un SCHÉMA TERRITORIAL des services Enfance / Jeunesse



628 000 € grâce au Contrat Enfance Jeunesse

En 2018, Saint-Flour Communauté a bâti un nouveau Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) à l'échelle de tout le territoire, sur la période 2018-2021, en lien étroit avec la CAF du Cantal. Ce contrat d'objectifs a pour but de développer l'offre d'accueil destinée aux enfants et aux jeunes âgés de 0 à 17 ans.

« Avec ce contrat, nous inscrivons dans la durée les partenariats financiers avec la CAF et la MSA (Mutualité sociale agricole Auvergne) pour la mise en place de services très importants pour les familles et pour l'attractivité de notre territoire », a indiqué Céline CHARRIAUD, Vice-présidente en charge des services de proximité.

Le CEJ permet de mobiliser, sur 4 ans, plus de 628 000 € de financements de la CAF, abondés par la MSA à hauteur de 17,7 %.

Un signe encourageant pour Saint-Flour Communauté, qui intervient à un moment où les financements sont difficilement mobilisables, et qui conforte l'engagement de la CAF du Cantal sur le territoire, déjà signataire début 2018 de la première Convention territoriale globale (CTG) du Cantal avec la communauté de communes.

Pour une structuration des services

Prochainement, dans le cadre du Contrat de cohésion sociale, l'intercommunalité élaborera un schéma d'organisation global, qui permettra de structurer l'offre des services Enfance / Jeunesse. L'occasion de renforcer l'adéquation entre offre de services et besoins des familles avec la mise en place d'actions de soutien à la parentalité.

PASS ACTIV'JEUNES : Plusieurs avantages pour les loisirs des jeunes avec une offre étoffée en 2019

Pour la troisième année consécutive, Saint-Flour Communauté reconduit le dispositif « Pass Activ'Jeunes » : un carnet de réductions sur les activités, valable sur l'ensemble du territoire intercommunal pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020. Disponible depuis le 17 juin, le chéquier est renforcé puisque les avantages passent de 73 € à 100 €, pour un prix d'acquisition toujours identique de 10 €. Avec ce chéquier, les jeunes âgés de 6 à 18 ans, domiciliés sur le territoire intercommunal, peuvent profiter de différentes offres locales de loisirs, de culture et de sports. Un vrai coup de pouce pour les jeunes et pour leurs familles !

Où l'obtenir ? CHAUDES-AIGUES : Maison des services - PIERREFORT : Maison des services - SAINT-FLOUR : OMJS



Parmi les offres proposées dans le carnet de réduction : 1 entrée offerte au spectacle Diego n'Co. - © Photo : Hervé Vidal - OT Pays de Saint-Flour



TRANSPORT SCOLAIRE : Saint-Flour Communauté s'engage pour ses jeunes élèves

La communauté de communes poursuit sa mission de *Gestionnaire de Proximité des Transports scolaires*. Concrètement, cela représente un budget de 251 000 € pour Saint-Flour Communauté qui supporte une participation de 206 130 € dont 61 000 € au titre de la gratuité du service pour les élèves scolarisés en maternelle et élémentaire. En 2018-2019, le service a été utilisé par 771 familles, soit 1 122 enfants transportés chaque semaine sur les 48 circuits gérés par Saint-Flour Communauté.

Qui contacter pour les inscriptions 2019-2020 ?

Secteur Pierrefort-Neuvéglise et Planèze :
Laura MOURET - 04 71 23 23 54

Secteur Caldaguès-Aubrac et Saint-Flour Margeride :
Aurélien SALSON - 04 71 23 92 33



CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-FOUR : l'Unité de surveillance continue

Le Centre hospitalier de Saint-Flour compte une Unité de surveillance continue (USC). Ce pôle médical se situe à la croisée des différents autres services. Présentation.



L'USC a été entièrement réaménagée à proximité des Urgences lors de travaux d'extension du Centre hospitalier en 2012.

L'Unité de surveillance continue a pour vocation la prise en charge des patients dont l'état ou le traitement nécessitent une surveillance continue monitorée. Les défaillances viscérales, les insuffisances respiratoires, les suites d'une opération chirurgicale ou encore une mauvaise grippe entraîneront une prise en charge par ces équipes médicales et paramédicales.

L'orientation des patients se fait par l'intermédiaire des différents services du Centre hospitalier (des Urgences et du SAMU, des trois unités de Médecine, des deux unités de Chirurgie, du bloc opératoire et de la salle de surveillance post interventionnelle et enfin de la Maternité).

La finalité d'une hospitalisation en USC est double :

- Satisfaire l'exigence d'une surveillance et prise en charge intensives en lien avec une défaillance vitale potentielle ;

- Atteindre une situation d'équilibre du point de vue clinique et thérapeutique.

Le service fonctionne 24h/24 et 7j/7, pour apporter le diagnostic et les soins indispensables et ainsi permettre le retour du patient en Unité d'hospitalisation classique.

Des collaborations à différents niveaux

L'USC sanfloraine travaille en lien étroit avec le Centre Hospitalier Henri-Mondor d'Aurillac (établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire) et le Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand, tant sur le conseil que sur l'orientation de certains patients, dans des circonstances de gravité de l'état médical.

Placée sous la responsabilité du Docteur Santo Caroleo, l'unité se

compose de plusieurs médecins anesthésistes réanimateurs, de six infirmiers et aides-soignants, de deux agents de service hospitalier, d'une secrétaire et d'un cadre de santé. Un médecin « physique et réadaptation », masseurs-kinésithérapeutes, diététicienne, psychologue et médecins spécialistes intervenant sur l'établissement complètent les compétences du service en fonction des besoins.

L'équipe médicale et paramédicale a le souci du respect des droits des patients en termes d'information et de décision médicale. Elle tient à favoriser la relation entre le patient et son entourage (parents ou personnes de confiance) tout au long de son hospitalisation.

L'adéquation, l'écoute, le dévouement, le travail en collaboration, dans un esprit éthique permettent de garantir au quotidien l'accompagnement singulier des personnes accueillies et de leur entourage.

GORGES DE LA TRUYÈRE : présentation d'une démarche globale et collective

Sous la conduite de Pierre JARLIER, Président de Saint-Flour Communauté, et en présence des élus communautaires et communaux du secteur, Madame Isabelle SIMA, Préfet du Cantal, a eu l'occasion d'apprécier la démarche globale engagée autour des gorges de la Truyère par l'État et Saint-Flour Communauté.



Jean-Jacques MONLOUBOU

Président du Syndicat mixte
du Lac de Garabit-Grandval

Vice-président de
Saint-Flour Communauté



“ Grâce à cette démarche, nous voulons valoriser nos atouts patrimoniaux et notre environnement dans un juste équilibre pour le développement et l'attractivité de notre territoire. ”

Isabelle SIMA, Préfet du Cantal, a participé à une journée de visite depuis Chaliers, Val d'Arcomie jusqu'au pied du viaduc de Garabit, puis vers Fridefont et Lavastrie. La démarche globale engagée sur le territoire, fruit d'un travail collectif, pour obtenir à terme le label de « Grand Site National », lui a été présentée. Cela renforce la candidature du viaduc de Garabit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette valorisation du site passe par des actions dans les domaines de la qualité de l'eau, de la protection de la biodiversité, du patrimoine et des paysages via notamment une reconquête foncière agricole.

Construire ensemble un projet pour l'avenir de l'Est Cantal

Pierre JARLIER a présenté le travail mené à l'échelle de Saint-Flour Communauté, et au-delà en collaboration avec Hautes Terres Communauté et le SYTEC, pour consolider l'identité du territoire et valoriser ses capacités et son capital environnemental dans un Projet Territorial de Développement Durable (PADD).

Ce document aux orientations partagées a été bâti avec les élus et acteurs du territoire. Une feuille de route a été dessinée pour les vingt prochaines années. Elle sera mise en œuvre dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Est Cantal, ainsi que dans les documents d'urbanisme déclinés dans chaque action locale.

Une démarche collective

Les objectifs du SCOT seront traduits dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Saint-Flour Communauté, conduit à l'échelle des 53 communes, qui en précisera les orientations patrimoniales et qualitatives, appuyé par un plan de paysage réalisé sur 14 communes.

Le projet de classement des Gorges de la Truyère, autour de sites patrimoniaux remarquables et de la candidature au classement UNESCO du Viaduc de Garabit, viendra conforter les démarches conduites sur la vallée de la Truyère et le lac de Garabit-Grandval dans le cadre du pôle de pleine nature, en partenariat avec le Syndicat Mixte du lac de Garabit-Grandval.

10 318 hectares
périmètre du site des Gorges
de la Truyère, répartis sur
12 communes

✚ Afin de poursuivre la dynamique engagée et de consolider cette reconnaissance, Saint-Flour Communauté recrutera un chef de projet « Grand Site » Gorges et vallées ennoyées de la Truyère Garabit-Grandval. Ce poste est subventionné par l'Union Européenne (LEADER des programmes du Pays de Saint-Flour Haute-Auvergne et Aubrac-Olt-Causse).

8 et 9 février : le troisième congrès de préparation de candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO des ponts européens à grande arche du XIX^e siècle avait lieu à Solingen. Il s'agissait de définir l'architecture de la procédure d'excellence à conduire (valeur universelle, constitution du dossier et son portage, dimensions éducatives et culturelles...).



19 avril : situé entre Tarn et Aveyron, le Viaduc du Viar rejoint les cinq autres ponts à grande arche candidats au patrimoine mondial de l'UNESCO. Les élus de Saint-Flour Communauté et des communautés de communes Carmausin-Ségala et Pays Ségali-Aveyron se sont retrouvés à Garabit pour mettre en place leur collaboration et envisager l'organisation commune du prochain congrès européen cet automne.

1,5 M € investis pour l'ATELIER TECHNOLOGIQUE à Saint-Flour



Ouvert en 2005 avec un atelier de découpe de la viande et certifié « bio » en 2008, l'atelier technologique agroalimentaire de Saint-Flour est issu d'une volonté partagée d'allier formation et accompagnement des professionnels, en lien avec l'Epl des Hautes-Terres.

Près de 200 agriculteurs bénéficient des services de ce centre pour créer de la valeur ajoutée à leurs produits. L'outil a progressivement expérimenté de nouvelles pratiques en légumerie (pour proposer des plats cuisinés) et en cosmétique (savons, sprays d'ambiance, baumes, shampoing...). Il est d'ailleurs reconnu « établissement cosmétique » en 2011 par l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé).

Des collaborations à différents niveaux

Le projet d'extension est lié à la volonté de disposer de locaux plus adaptés pour répondre à de nouveaux besoins : modification des bâtiments existants

(création d'un séchoir supplémentaire, zone de stockage, salle de fabrication), création d'une légumerie de 112 m² et d'un laboratoire de cosmétique de 116 m², zones pour réception du public.

Dans le cadre du programme agricole, la communauté de communes a investi près d'1,5 M€ en une dizaine d'années pour accompagner le lycée dans l'aménagement de cet atelier, aujourd'hui reconnu partout en France.

Pierre JARLIER

Président de Saint-Flour Communauté



“ Avec l'agrandissement de cet atelier, nous voulons mieux soutenir les agriculteurs qui s'engagent dans la transformation de leurs produits. ”



CENTRE ÉQUESTRE : Des tribunes au terrain de concours hippique intercommunal situé à Volzac

La Communauté de communes met à disposition, depuis 2004, un terrain de concours hippique situé à Volzac aux organisateurs de compétitions. En vue de l'amélioration de la qualité des équipements sportifs d'intérêt communautaire, elle a engagé cette année l'implantation d'une tribune de jury et d'une aire de stockage couverte des obstacles. Les travaux ont démarré en février et devraient se terminer avant le concours national du 15 août organisé par le Club hippique Saint-Flour Au Galop.

Porté par Saint-Flour Communauté, ce projet représente un budget de 155 876,87 € HT, soutenu à près de 60 % par des fonds d'État (45 000 € du Contrat de ruralité) et du Conseil départemental du Cantal (45 000 €).

CHAUFFERIE BOIS À BESSERETTE : Le réseau se dessine, les chaudières ont été installées

Les travaux d'installation du réseau de chaleur bois du quartier de Besserette à Saint-Flour débutés en octobre 2018 se poursuivent. Le réseau de distribution enterré en galerie sur 2,8 km se dessine à mesure de l'avancée du chantier. Au mois de mai, les entreprises étaient au niveau du carrefour des allées Georges-Pompidou. Le projet a franchi également une nouvelle étape avec l'installation des chaudières à l'aide d'importantes grues dans le nouveau bâtiment situé à côté des services techniques de la Ville de Saint-Flour, avenue de Besserette. Rappelons que ce projet de 4,5 M€, soutenu à environ 60 % par l'ADEME et l'État (TEPCV), desservira près de 16 établissements publics et privés.



© Photo : David Allignon - La Montagne Saint-Flour

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE : des projets pour valoriser nos sites



FINANCEMENT

Coût total : 300 200 € HT
SOUTENU À 80%

par des fonds européens (LEADER), de l'État (Contrat de Ruralité) et de la Région



TIVIERS : aménagements au lac de Belvezet

Sur les hauteurs de la commune de Tiviers (route de Montchamp), le lac de Belvezet est un petit havre de paix apprécié notamment des pêcheurs. L'AAPPMA de Saint-Flour y procède régulièrement à des lâchers de poisson. La nature est ici à son aise au milieu des étendues boisées de la Margeride.

Le projet d'aménagement tend à le rendre accessible aux familles avec un espace de stationnement délimité, une déambulation autour du plan d'eau, des pontons de pêche, une aire de pique-nique et une structure légère d'accueil.

CUSSAC ET PAULHAC : Pour une valorisation écotouristique de la narse de Lascols

La narse de Lascols est l'une des plus emblématiques zones humides de la Planèze. Elle couvre une centaine d'hectares sur les communes de Cussac et de Paulhac. Fusion de l'eau et de la terre, elle témoigne de l'évolution géologique sur des millions d'années. Protégée par un arrêté de biotope depuis les années 1970 et gérée dans le cadre du site Natura 2000 « Planèze de Saint-Flour », elle joue un double rôle de pâturage en période sèche pour l'agriculture et d'habitat pour de très nombreuses espèces d'oiseaux migratrices ou nicheuses. Pour ce site naturel remarquable, Saint-Flour



Communauté conduit deux objectifs. D'une part, la communauté de communes œuvre à sa préservation avec l'étude de son système hydraulique. D'autre part, elle poursuit une mise en valeur de la narse pour une meilleure connaissance de ce milieu naturel fragile. Des travaux sont en cours pour une valorisation écotouristique dans la perspective d'un développement des activités de pleine nature. Ce projet bénéficie du soutien de l'État au titre du programme Territoire à Énergie Positive et pour la Croissance Verte (TEPCV). Au cours de cet été, un sentier de randonnée sera aménagé et agrémenté d'une information sur les curiosités et richesses des lieux tout en valorisant le petit patrimoine local, et notamment le four de Lascols.

Le saviez-vous ?

La Route de l'Énergie Saint-Flour Communauté est partenaire de La Route de l'Énergie. L'action commune en partenariat avec EDF et le Syndicat Mixte de Garabit-Grandval porte sur la valorisation de la vallée de la Truyère et de ses atouts patrimoniaux, paysagers et touristiques ; la gestion de l'eau, les actions de reconquête foncière de ses coteaux ; la préservation des milieux aquatiques et de la biodiversité.

Informations sur La Route de l'Énergie : www.lacdesarrans.fr/fr/visitez/la-route-de-lenergie

COLTINES ET RUYNES-EN-MARGERIDE : 240 000 € pour l'agrandissement des centres d'hébergement collectifs

Coltines et Ruynes-en-Margeride possèdent des centres d'accueil. Gérés par la même structure, ils permettent l'accompagnement de groupes et de sportifs dans l'offre de séjours avec hébergement et activités de pleine nature. Les deux centres (Chantaris à Coltines, Les Aygues à Ruynes-en-Margeride) viennent de connaître une cure de jouvence avec modernisation et agrandissement des infrastructures. Saint-Flour Communauté a apporté un soutien financier sous forme de fonds de concours de 120 000 € pour chacun des deux projets, soit un total de 240 000 €.





© Photo : Hervé Vidal - OT Pays de Saint-Flour

PRAT-DE-BOUC : Premiers coup de pioche pour le bâtiment d'accueil



C'est un projet très attendu pour le développement de Prat-de-Bouc. Les travaux de construction du bâtiment d'accueil viennent de débuter. L'objectif est de terminer le gros œuvre pour la saison d'hiver et ainsi mettre à l'abri le matériel de damage du domaine nordique. Le bâtiment sera achevé pour l'hiver 2020-2021. Cette réalisation est le fruit d'un long travail de partenariat avec Hautes Terres Communauté et l'ensemble des acteurs de ce site touristique pour le doter d'une structure d'accueil et renforcer son attractivité tant en hiver qu'en été. Le projet de 1,6 M€ est cofinancé par les deux intercommunalités via le Syndicat Mixte de Développement Touristique de l'Est Cantal avec le soutien de l'Etat (DETR, Contrat de ruralité) et du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

« C'est un projet structurant qui ouvre des perspectives nouvelles pour nos communes en terme d'offre touristique », Annie ANDRIEUX, Maire de Paulhac.

SAINT-URCIZE : Vers un nouvel espace d'accueil à la station de pleine nature



Porté par Saint-Flour Communauté, en collaboration avec le Parc naturel régional (PNR) de l'Aubrac, le projet de Saint-Urcize consiste à revisiter l'accueil de la station de pleine nature. La première réunion préparatoire pour ce projet a eu lieu dernièrement. Il s'agit de réfléchir au devenir du site dans sa globalité en prenant en compte les activités proposées tout au long de l'année.

Vélos électriques, domaines nordiques et site archéologique

VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE : Changez votre vision de la mobilité

L'un des objectifs de Saint-Flour Communauté est de contribuer à la transition énergétique et faire de cette orientation un atout de développement économique touristique pour le territoire. Parmi les nombreuses actions engagées figurent les nouveaux modes de mobilité. Parmi eux : le vélo à assistance électrique. Avec le soutien de l'Etat pour 80% du montant de la dépense au titre de Territoire à Energie Positive et pour la Croissance Verte (TEPCV), la Communauté de communes vient d'acquérir 54 VTT et VTC. Ils seront disponibles à la location à Chaudes-Aigues, Neuvéglise-sur-Truyère, Pierrefort, Ruynes-en-Margeride et Saint-Flour. L'objectif est de faire découvrir au plus grand nombre ce moyen de déplacement doux qui permet de parcourir de 40 à 60 km.

Saint-Flour Communauté travaille également sur la possibilité de se doter d'un schéma cyclable qui viendra compléter sa politique de mobilité rurale.

SITE DE RISSERGUES DE MALBO : Rendez-vous avec les Cantaliens de l'an Mil



Sur les hauteurs de Malbo, le site de Rissergues retrace l'installation permanente de l'homme sur les hauts plateaux du Cantal. Dix ans de travaux archéologiques, sous la direction de Frédéric Surmely, conservateur du patrimoine, Docteur en préhistoire et géologie, ont permis de mettre à jour de nombreux vestiges aujourd'hui inscrits au titre des monuments historiques.

Dans le cadre de sa politique culturelle, Saint-Flour Communauté assure la promotion de cet ensemble patrimonial en lien avec l'Office de tourisme des Pays de Saint-Flour.

Des visites guidées sont proposées les mercredis 24 et 31 juillet et 7 et 21 août, 14 heures. Les inscriptions sont prises à l'office de tourisme de Pierrefort. Il est aussi possible de parcourir le site, équipé d'une tablette numérique d'information à retirer à l'office de tourisme de Pierrefort également.

Toutes les informations : 04 71 23 38 04



Ne manquez pas les rendez-vous culturels !

Préalables au festival international de Théâtre de rue d'Aurillac



mercredi
14 août
19h

lundi
19 août
19h

NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE, Place de l'église

SAINT-FLOUR, Place René Amarger



mercredi
2 octobre
10h30 et
16h

Spectacle jeune public : BoOm
SAINT-FLOUR, Salle des Jacobins



samedi
30 novembre
20h30

Concert de la Sainte-Cécile
VÉDRINES-SAINT-LOUP, Salle des fêtes



dimanche
20 octobre
10h - 19h



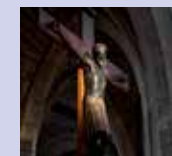
8^e fête du livre - NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE, Salle polyvalente

DES RENDEZ-VOUS NATIONAUX

NUIT DES ÉGLISES ▶ 26 juin et 6 juillet
SAINT-FLOUR, Cathédrale Saint-Pierre

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
▶ 21 et 22 septembre CHAUDES-AIGUES, NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE ET SAINT-FLOUR

JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE
▶ du 18 au 20 octobre
SAINT-FLOUR, Cinéma Le Delta (17 octobre)
NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE, Village de Rouire (23 octobre)



• Agenda culturel de Saint-Flour Communauté
• Programme d'animations du Pays d'art et d'histoire
Retrouvez toutes les informations dans les supports dédiés disponibles dans tous les lieux publics.

Rendez-vous aussi sur www.saint-flour-communaute.fr



MONT-MOUCHET-TRUYÈRE 1944

Commémorations et Devoir de mémoire

Il y a 75 ans, la Margeride et la Truyère devenaient des hauts lieux de la Résistance à l'Etat Français. En juin 1944, les représailles seront féroces. La liberté se gagnera au prix du sang versé, des déportations et des villages incendiés.

Juin 1944, enfin le souffle de la liberté !

Le 6 juin 1944, les forces alliées mettent le pied sur le sol de France et entament la terrible bataille de Normandie. Partout dans l'Hexagone, la mobilisation générale est décrétée pour la libération du pays. Pour la résistance armée, l'objectif est de ralentir et neutraliser les forces d'occupation qui tentent de rejoindre le front normand.

Organisés depuis l'année 1943, les secteurs de la Margeride autour du Mont-Mouchet et de la Truyère entre Saint-Martial, Maurines, Anterrieux et Fridefont, accueillent des milliers de jeunes hommes et femmes. Mais le printemps de la liberté se fera dans ces coins d'Auvergne au prix du sang.

Les 10 et 11 juin, le réduit du Mont-Mouchet est attaqué par les forces d'occupation. Au soir du deuxième jour, les 3 000 résistants ont quitté les lieux laissant derrière eux près de 280 tués, camarades et habitants, notamment de Ruynes-en-Margeride et de Clavières dévastés par les combats. Beaucoup prennent le chemin de la Truyère pour se réorganiser. Mais les 19 et 20 juin, le secteur connaîtra, dans les mêmes conditions de désolation, le sort de la Margeride : 120 tués et les villages d'Anterrieux, Saint-Martial et Pradels détruits.



Musée de la Résistance, de la 7^e compagnie et des maquis du réduit de la Truyère à Anterrieux

À l'initiative d'anciens résistants et d'habitants, ce lieu de mémoire est aussi un espace de documentation, de recueil de témoignages, de conférences et d'animation sur la Résistance et plus particulièrement l'histoire du réduit de la Truyère.

À l'origine de ce projet muséographique, il faut revenir à 1993 et le don fait à la commune du fanion de la 7^e compagnie, qui subit de lourdes pertes lors des combats de 1944. Naît alors, à l'initiative de Roger Reynaud, ancien résistant, Jean Raynal, maire, Catherine Mc Lean, conseillère municipale et Bernadette Salson, secrétaire de mairie, la volonté de rassembler les objets et documents appartenant à cette page d'histoire de la commune.

L'année suivante, un groupe de travail se met en place, prémice de l'association du futur musée. Juin 1999, le musée ouvre ses portes et aura l'honneur d'accueillir Lucie Aubrac, pour une conférence passionnée. L'association est aujourd'hui présidée par André Salson.

Le bourg - 15110 ANTERRIEUX

L'association du musée édite régulièrement témoignages et documents historiques. Ces publications sont en vente au musée et via son site Internet : musee.resistance.anterrieux.cantalpassion.com

Ouverture : du 1^{er} avril au 30 octobre du lundi au vendredi, 14h-18h et toute l'année sur rendez-vous.

04 71 23 59 31 - 06 72 75 23 43
musee.resistanceanterrieux@orange.fr



Conférence « Le service de santé du Mont-Mouchet 1944 »

ANTERRIEUX, Salle polyvalente - 20 septembre 2019 à 20h30
GRATUIT - Informations : 06 72 75 23 43

Musée du Mont Mouchet

Sur le lieu même du PC général du réduit du Mont-Mouchet, il est consacré à l'histoire de la résistance française durant la Seconde Guerre mondiale. À quelques mètres le monument national de la Résistance.

43300 AUVERS

Ouverture :

- du 1^{er} juillet au 31 août, tous les jours de 10h-13h et de 14h-18h ;
- du 1^{er} au 30 septembre, tous les jours sauf les lundi et mardi, de 10h-12h30 et de 14h-18h ;
- en octobre : groupes sur réservation et en fonction des conditions météorologiques.

04 71 74 11 91 (en saison)

04 71 77 28 30 (hors saison - Smat du Haut-Allier)



Circuit de randonnée mémoriel des combats de la Résistance

Saint-Flour Communauté pilote la mise en place d'un circuit de randonnée mémoriel. Il s'agit de proposer, en concertation avec les communes, les acteurs associatifs, les historiens et en lien avec le Label Pays d'art et d'histoire une itinérance touristique et culturelle sur plusieurs jours entre les lieux des combats de la Margeride et de la Truyère avec pour points d'arrivée et de départ les musées d'Anterrieux et du Mont-mouchet. Ce projet, qui pourrait être soutenu par les fonds européens LEADER, complètera l'offre de découverte des gorges de la Truyère dans le cadre de leur classement à venir. Ce circuit sera praticable à pied, à VTT et à cheval avec une offre d'hébergement identifiée.

LIEUX MUSÉOGRAPHIQUES sur le territoire

Cet été, les musées vous accueillent pour l'Histoire et différentes histoires pour mieux connaître le territoire, ses hommes et ses femmes.

Ecomusée de la Margeride (Saint-Flour Communauté)
Rue de la Tour
15 320 RUYNES-EN-MARGERIDE

dans le temps et la vie d'un sanflorain amateur d'art et d'histoire.
Tél. : 04 71 60 22 32 - 04 71 60 44 99

Bibliothèque du Grand Séminaire (archives diocésaines)
Rue les Planchettes - 15100 SAINT-FOUR

Bâtie en 1840, utilisée jusqu'en 1950 environ, la bibliothèque de l'ancien Grand Séminaire de Saint-Flour conserve un fonds de plus de 20 000 ouvrages qui s'étagent du XIV^e jusqu'au XX^e siècles.
Tél. : 04 71 23 05 98 (le matin)

Musée de l'agriculture, L'Ostal de la Marissou (commune de Coltines)
Le bourg - 15170 COLTINES
À la découverte de l'agriculture auvergnate du début du XX^e siècle.
Tél. : 04 71 73 27 30

Musée de la Géothermia (commune de Chaudes-Aigues)
5 Quartier du Par
15110 CHAUDES-AIGUES

Une plongée dans les entrailles de la terre pour comprendre les secrets des eaux les plus chaudes d'Europe.
Tél. : 04 71 23 58 76

Château du Sailhant
Lieu-dit Le Sailhant
15100 ANDELAT

Situé au cœur des volcans d'Auvergne, le château du Sailhant, âgé de mille ans, se dresse sur un spectaculaire éperon rocheux, dominant une cascade.
Tél. : 06 89 72 08 60 ou 04 71 60 98 00



Jardin de Saint-Martin, ferme de Pierre Allègre, école de Signalauze, Trois sites, trois ambiances, trois histoires pour partir à la découverte de la Margeride et de ses habitants du XVIII^e siècle à nos jours.
Tél. : 04 71 23 43 32

Musée de la Haute-Auvergne (ville de Saint-Flour)
1 place d'Armes - 15 100 SAINT-FOUR



Une référence pour l'art populaire auvergnat, il est situé dans l'ancien

palais épiscopal et présente de nombreux objets religieux liés à la cathédrale voisine.
Tél. : 04 71 60 22 32

Musée d'art et d'histoire Alfred-Douët (fondation Caisse d'Epargne)
17 place d'Armes - 15100 SAINT-FOUR

Situé dans l'ancienne maison consulaire et sa façade renaissance, il regroupe les collections d'Alfred-Douët (1875-1952) pour un voyage

La grange de Kawun (1925-2001)

Montchanson de Faverolles - 15320 VAL D'ARCOMIE

L'association « Les amis de Kawun » présente dans la maison de l'artiste, né à Reims de parents ukrainiens, quelques-unes des œuvres emblématiques d'une carrière partagée entre Paris, où il participe avec d'autres au renouvellement de la peinture, et l'Auvergne, où il s'invente son propre monde. La peinture occupe l'espace en couleur et impose sa présence avec poésie.
contact@kawun.com / Sur réservation uniquement.





©Ville de Saint-Flour

à SAINT-FOUR
Trail de la cité des vents
Dimanche 7 juillet 2019

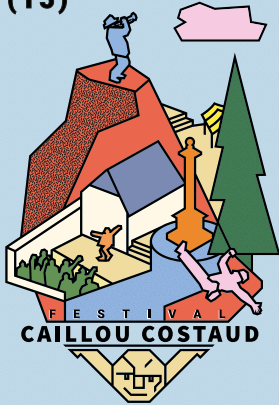
Trail de la cité des vents

**13 JUILLET 2019
PIERREFORT (15)**

jive me
radio kaizman
le chemin
des chèvres
+
smokey joe
(DJ set)

ventrigriss
tyrolienne
slackline
& plus

marché
artisanal



**FESTIVAL
CAILLOU COSTAUD**

ARTWORK : LUMI APE

réervations
concerts
12€ sur place
10€ en prévente
billetweb

Festival Caillou Costaud

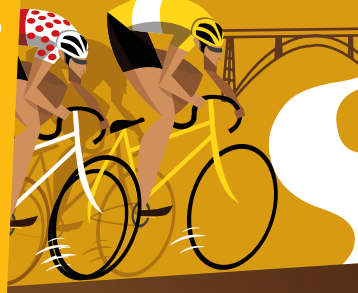
CONCERTS · ANIMATIONS · ARTISANAT · ÉCOSENSIBILISATION



à RUYNES-EN-MARGERIDE
35^e Foire aux livres
Dimanche 14 juillet 2019

cantal auvergne

TOUR DE FRANCE 15 JUILLET 2019
SAINT-FOUR, VILLE DÉPART



La Région
cantal
Saint-Flour
SAINT-FOUR

Conception - services communication - Ville de Saint-Flour

cantal auvergne

**3 & 4 août 2019
Saint-Flour**



Le terroir en fête!
Festa del País

La Région
cantal
Saint-Flour
SAINT-FOUR



à SAINT-FOUR
18 octobre 2019
prologue en nocturne

à NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE
19 octobre 2019 La Taillade

LA TAILLAD XTREM

Pour contacter Saint-Flour Communauté

SAINT-FOUR
Village d'entreprises - ZA Rozier Coren
04 71 60 56 80

CHAUDES-AIGUES
29, avenue Pierre-Vialard
04 71 23 92 33

PIERREFORT
6, rue de l'Aubrac
04 71 23 23 54

contact@saintflourco.fr